

# PROJET FEDERAL 2017-2020



Course d'Orientation  
Fédération Française



## SOMMAIRE

---

<i>Quatre axes prioritaires :</i> .....	3
1. Développement territorial : .....	4
1.1 Renforcer la structuration fédérale.....	5
1.2 Aider les petits clubs à grandir.....	5
1.3 Promouvoir le bénévolat.....	5
1.4 Poursuivre le développement des équipements sportifs .....	5
2. Haut-niveau, le Parcours de l'excellence sportive.....	6
3. Les jeunes.....	7
4. La formation.....	7
4.1 La formation fédérale.....	7
4.2 La formation professionnelle .....	7
5. L'évènementiel .....	8
6. Les pratiques sportives .....	8
La course d'orientation pédestre .....	8
La course d'orientation à VTT.....	8
La course d'orientation à ski .....	8
La course d'orientation multisports .....	8
7. Le Médical .....	9
1. Le comité sport santé FFCO .....	9
2. Programme global de prévention du dopage et des conduites à risques 2017-2020 .....	9
3. Programme d'éducation et de prévention santé, dopage des orienteurs sur 3 thèmes privilégiés.....	10
8. Relations internationales .....	10



Le projet fédéral 2017-2020 s'inscrit dans la continuité du projet fédéral 2014-2017. Il prend en compte l'impérieuse nécessité de voir croître de façon significative notre nombre de licenciés pour maintenir notre autonomie en fidélisant les pratiquants occasionnels actuels et en élargissant notre public

## *Quatre axes prioritaires :*

### **Haut-niveau**

Fer de lance de la Fédération depuis plusieurs années, les résultats probants du HN ont placé la France parmi les nations fortes de notre discipline.

Pour rester dans cette dynamique, il est essentiel de conforter le travail des pôles, d'élargir la détection et développer les regroupements HN. Toutes ces démarches en parfaite relation avec les projets déjà en place.

### **Jeunes**

C'est un axe fondamental de notre politique de développement. La pratique de qualité doit être encore accompagnée grâce à nos outils spécifiques : les Ecoles de CO, les conventions avec le sport scolaire, la formation des enseignants et les parcours permanents.

### **Formation**

Boussole de nos projets, en adéquation avec l'évolution technique de la Course d'Orient, la formation doit être proche du licencié. Nous devons simplifier sa mise en œuvre tout en veillant à l'unicité et à la qualité des formations à travers le territoire.

### **Promotion et évènementiel**

Donnons à l'évènementiel une place importante dans notre stratégie de promotion et de développement de la Course d'Orient en accueillant chaque année une course internationale et en valorisant davantage notre calendrier. La cohésion entre les orienteurs et la notoriété de notre sport en seront stimulés.



# 1. Développement territorial

*Les 4 axes stratégiques de l'olympiade doivent converger pour nous permettre d'accroître notre nombre de licenciés.*

## **En simplifiant la perception de notre activité**

Pour capter de nouveaux licenciés nous devons simplifier notre pratique d'entrée dans l'activité, au niveau local, en utilisant des circuits au niveau de compétence, plus compréhensibles du grand public (et non de distance et catégories). Ce référentiel de compétence existe déjà au travers de la méthode fédérale, qui a permis de construire la formation de l'orienteur et le dispositif des balises de couleur. Ce référentiel couleur, simple, nous paraît adapté à la compréhension du novice qui vient se renseigner ou pratiquer pour la première fois la CO.

## **En repensant notre offre de licence**

Au travers du dispositif des circuits de compétence, un nouveau type de licence compétition a vu le jour : la licence sport-santé. Cette licence qui permet un accès sélectif à certaines de nos compétitions pourrait être complétée par une licence non compétitive, permettant toutefois la pratique « loisirs », l'animation des écoles de CO. Cela permettrait en outre de réserver la licence dirigeant à des licenciés assurant essentiellement des missions purement administratives, (ne nécessitant pas de certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la Course d'orientation).

Nous devons également réfléchir à une solution pour fidéliser les pratiquants occasionnels dont certains sont présents de façon très régulière sur nos compétitions sans prendre de licence.

## **Avec un accompagnement en communication**

Cette démarche de projet se doit d'être accompagnée d'un véritable plan de communication, nécessaire à sa réussite par la mise à disposition de tous les outils de communication de la FFCO auprès des structures déconcentrées (site internet, revue fédérale, charte graphique, banderoles, plaquettes et roll-up spécifiques aux circuits de couleur, etc.).

## **Et une meilleure dynamique évènementielle**

La promotion de notre sport auprès du grand public passe par un renforcement de nos organisations à caractère international pour obtenir une visibilité suffisante auprès des médias et sensibiliser sur la pratique de la course d'orientation en France. La Fédération souhaite renforcer sa proximité avec les pratiquants actuels pour augmenter la mobilisation de chacun dans notre sport.

Notre fédération, ayant l'agrément du ministère des sports et la délégation pour 3 de ses disciplines (à pied, à VTT et à ski), se doit de prendre en compte et œuvrer pour répondre à un certain nombre d'objectifs ministériels transversaux : la féminisation, l'accès aux personnes en situation de handicap, et le développement durable.



## 1.1 Renforcer la structuration fédérale

Nous devons poursuivre l'effort de structuration menée au cours de l'olympiade précédente en nous assurant de la désignation dans chaque structure déconcentrée des référents, pour un meilleur partage des informations.

Nous serons également attentifs au bon fonctionnement associatif de nos structures dans le respect de leurs statuts et leur apporterons si besoin était une assistance sur les sujets administratifs et réglementaires ainsi que sur la formation et la cartographie.

## 1.2 Aider les petits clubs à grandir

Afin de faciliter le développement des petits clubs, la fédération réfléchit à développer un schéma (ententes ou parrainages entre clubs voisins) permettant à leur licenciés d'accéder aux compétitions de relais. Les modalités détaillées sont à définir.

## 1.3 Promouvoir le bénévolat

Contrairement à d'autres sports plus « marchand » ou plus facile à organiser, notre activité nécessite beaucoup de bénévolat. La fédération doit s'appliquer à simplifier les tâches des bénévoles, encore clarifier et simplifier les règlements, mutualiser les efforts quand c'est possible, trouver des leviers pour susciter les premiers pas dans le bénévolat et enfin faire la promotion du bénévolat. Cela concerne aussi les jeunes. Des actions dans ce sens seront à définir.

## 1.4 Poursuivre le développement des équipements sportifs

Jusqu'à présent, seuls les équipements permanents, scellés, sont reconnus comme équipements sportifs pour la pratique de la course d'orientation. Or, si ces équipements sont parfaitement adaptés à la découverte et à l'initiation de la course d'orientation et s'ils sont un moyen reconnu de promotion de la course d'orientation, ils ne le sont pas pour la pratique régulière, pour l'entraînement et le perfectionnement des licenciés, et encore moins pour l'entraînement à haut niveau.

C'est pourquoi, **l'un des objectifs** de cette olympiade est **la reconnaissance de la carte de course d'orientation comme équipement sportif** indispensable à la pratique de la CO.

Dans cet objectif, la FFCO doit :

- 1. Poursuivre le recensement des cartes de CO accessible sur le site internet de la FFCO.** Ce recensement, réalisé avec le même opérateur de géolocalisation que le Ministère (API Géoportail) sera mis à la disposition de l'IGN de façon automatique et du RES (Recensement des équipements sportifs) une fois que celui-ci sera en phase d'achèvement. Afin de poursuivre ce travail de recensement, une simplification du processus de déclaration des espaces de pratiques sur le site FFCO et à la BNF pour les référents cartographiques sera envisagée. De plus un enregistrement systématique des cartes réalisées par nos membres associés est à organiser.
- 2. Actualiser la charte graphique** des cartes de CO de façon à permettre son respect sur toutes les compétitions nationales.
- 3. Harmoniser les symboles spécifiques des cartes de proximité** en tenant compte des solutions retenues tant au niveau français qu'au niveau international et diffuser le jeu retenu auprès des clubs et des membres associés.
- 4. Contribuer à une meilleure qualité des cartes**
  - en assurant la diffusion la plus large possible des spécifications internationales
  - en proposant une formation continue des cartographes et des contrôleurs de circuits
  - et en faisant un travail d'analyse à posteriori des cartes utilisées sur les événements nationaux



## 2. Haut-niveau, le Parcours de l'excellence sportive

Depuis toujours la FFCO est fière de la dimension compétitive de la Course d'Orientation. Depuis près de 15 ans la France est présente sur les podiums mondiaux tant en CO à pied qu'en CO à VTT.

Nous souhaitons continuer cette dynamique sur l'olympiade 2017-2020. A nous de nous en donner les moyens.

Cette volonté ne peut pas être seulement la poursuite de l'existant. La focalisation des aides de l'état sur les Elites et sur les sports olympiques, tout comme la réforme des régions, va nécessiter de notre part de modifier notre filière HN et particulièrement son accès.

Nous nous fixons comme objectif :

- de conserver la reconnaissance de sport de haut niveau pour la CO à pied et de la retrouver pour la CO à VTT
- de maintenir la France dans les 6 meilleures nations mondiales en CO à pied et dans les 4 meilleures pour la CO à VTT
- d'accroître le nombre d'entraîneurs pour le bon fonctionnement des groupes France et des pôles

La stratégie fédérale vise donc à accompagner au mieux nos jeunes élites vers le HN :

- par l'apprentissage dans les écoles de CO
- par le perfectionnement RDE (Réseau de Développement des Espoirs) au niveau des ligues
- par l'accession au HN par les Pôles Espoirs, les SLE (Structure Locale d'Entraînement), les CREF et les GF-18 avec détections et sélections
- par l'excellence sportive avec deux Pôles France et GF Relève et Senior

En CO à pied, le projet de programme d'accession au HN, puis à l'excellence sportive est prévu avec l'organisation et la structuration suivantes : deux pôles France (Clermont-Ferrand et Loire) avec l'encadrement d'un CTS + 2 personnes, et en complément, deux collectifs nationaux. Les objectifs fixés sont :

- de réorganiser en fonction de deux spécialités, sprint ou forêt
- d'étoffer le groupe féminin

Pour la CO à VTT, un travail sera fait pour faire face à la suppression des aides pour les sportifs venant du ministère.



### 3. Les jeunes

L'encadrement des jeunes repose sur les structures locales. Il est donc nécessaire d'inciter les clubs à avoir une école de CO avec un nombre de jeunes suffisants. La fédération fera la promotion des conventions club/établissement scolaire car, outre le fait de donner les moyens aux établissements de faire de la CO de qualité, cela permet d'attirer de nouveaux licenciés jeunes.

La fidélisation des jeunes passe par un objectif de progression (courses au CN, passages de balises) et par un objectif de se faire plaisir qui repose en grande partie sur les déplacements, compétitions et stages. Pour ce faire, ces événements doivent être de qualité, d'où l'importance de la formation à la méthode fédérale. Au vu de la grande satisfaction des clubs, la fédération continuera à promouvoir les passages de balises, les critères des écoles de CO pour le CFC et les challenges des écoles de CO.

O camp doit aussi perdurer.

Pour leur permettre d'atteindre le haut niveau, il est nécessaire de fournir à nos jeunes des structures d'entraînement adéquates, l'effort commun doit être poursuivi sur les SLE, les RDE et les groupes « haut niveau » des ligues.

Un effort sera fait aussi sur cette olympiade pour attirer les plus jeunes (H/10 et H/D12).

### 4. La formation

#### 4.1 La formation fédérale

*A compléter*

#### 4.2 La formation professionnelle

La dernière olympiade a vu la création des certificats de qualification professionnelle (CQP) animateur et cartographe.

L'objectif est de définir le contenu des formations, de définir les modalités de validation des acquis de l'expérience et d'assurer pour ces deux CQP des premières sessions.



## 5. L'évènementiel

Nous devons poursuivre l'organisation d'événements à rayonnement international exceptionnels (Championnat d'Europe, Championnat du monde) et récurrents (O'France), en capitalisant le retour d'expérience pour accroître la visibilité de la course d'orientation et maintenir une dynamique positive.

La démarche engagée lors de la précédente olympiade avec la World Cup de Course d'orientation à VTT en 2016, puis des Championnats d'Europe et Championnat du monde vétéran de course d'orientation à VTT en 2017, devrait être soutenue avec le dépôt d'une candidature pour les Championnats du monde de course d'orientation à VTT en 2021.

De nouvelles formes de pratique se développent au niveau international (ex. City Tour), nos règlements doivent pouvoir s'adapter à ces évolutions, permettant ainsi d'allier souplesse et qualité de l'organisation et de promouvoir une dimension « patrimoniale » importante : le sport, à travers une compétition, met en valeur des espaces naturels ou urbains, une culture locale, des traditions à travers des courses.

Nous devons également placer l'évènementiel au cœur de notre stratégie de promotion et de développement :

- en accompagnant l'organisation de courses d'orientation (compétitions et loisirs) plus « communicantes »
- en favorisant l'organisation en France chaque année d'un évènement international compétitif et grand public de plusieurs jours
- en favorisant et en accompagnant l'émergence de candidatures françaises à l'organisation de compétitions internationales au calendrier IOF

## 6. Les pratiques sportives

### La course d'orientation pédestre

En relation avec le projet fédéral, la sous-commission Course d'Orientation pédestre travaillera sur :

- une simplification du règlement des compétitions de façon à le rendre plus facile à comprendre de tous
- l'organisation d'un calendrier annuel des compétitions prenant en compte
  - la nécessité de réserver un temps à la vie des clubs ;
  - une organisation des championnats de France avec une priorité plus importante sur les formats reconnus au plan international (sprint, sprint-relais, moyenne distance, longue distance et relais de catégorie) en adaptant les mécanismes de sélection actuels via les championnats de ligue

### La course d'orientation à VTT

En relation avec le projet fédéral, la sous-commission Course d'Orientation à VTT propose de :

- augmenter le nombre de compétitions sur tout le territoire en simplifiant les organisations (excepté les courses du groupe national)
- aider à la mise en place de la nouvelle architecture de formation (pôle technique CO à VTT et à SKI, notamment dans les Ligues)
- soutenir le séminaire des traceurs et contrôleurs fédéraux
- réaliser un « flyer » grand public (avec un accent sur les circuits de couleur)
- introduire la discipline dans le challenge des écoles de course d'orientation)
- poursuivre la mise en cohérence de notre règlement avec le règlement commun, avec des limites liées à la spécificité de notre discipline.

### La course d'orientation à ski

*A compléter*

### La course d'orientation multisports

Développer le trophée national de CO multisports en assurant un accompagnement en communication et une présence dynamique sur les réseaux sociaux.



## 7. Le Médical

### 1. Le comité sport santé FFCO

Le comité « sport-santé FFCO », en plein développement, fait le lien entre les pratiques physiques et sportives déjà organisées par la FFCO pour ses licenciés et les pratiquants potentiels notamment dans le cadre de prescriptions d'activités préconisées à titre préventif ou curatif. Ceci permet de promouvoir la pratique de la course d'orientation à des fins de santé pour ses pratiquants mais aussi de rendre plus accessible la pratique de la course d'orientation à de nouveaux publics (« seniors » hébergés en établissements spécialisés, personnes vivant avec une maladie chronique et qui ne seraient pas déjà licenciées, etc.).

Le medicosport-santé du CNOSF : reste l'élaboration du programme de formation FFCO

### 2. Programme global de prévention du dopage et des conduites à risques 2017-2020

Le programme de prévention contre le dopage de la fédération française de course d'orientation prend en compte les directives ministérielles et tient compte également des particularités de la pratique en course d'orientation.

Le constat de la commission médicale de la FFCO : tant au niveau national, qu'international, il n'existe pas de véritable culture de dopage en course d'orientation. La FFCO reste cependant très vigilante mais sur tous les contrôles antidopage effectués en France depuis 1981, 6 cas seulement se sont révélés positifs dont un seul pouvait laisser suspecter une attitude de dopage.

Les objectifs : conserver la même vigilance et n'avoir aucun cas de dopage.

Cette absence de culture du dopage doit se pérenniser. La vigilance doit être strictement maintenue, par une information régulière pour lutter contre le dopage et prévenir les conduites à risques

Les moyens mis en œuvre :

- La prévention du dopage de tous les licenciés, est faite :
  - au niveau régional, par les informations transmises aux associations sportives émanant des directions régionales jeunesse et sports et cohésion sociale, et par les comités régionaux olympiques et sportifs. L'organisation de nos compétitions, en plein air, ne permettent ni l'infrastructure, ni le temps pour faire sur les lieux même des événements sportifs, de la prévention des conduites à risques (dopage, drogue (cannabis), et maladies contre les tiques)
  - au niveau fédéral, par les informations contre le dopage et la prévention des conduites à risques consultables dans la partie médicale du site FFCO, (actuellement en restructuration).  
De même, plusieurs des règlements de la FFCO, qu'ils soient médical, haut-niveau, et le document de la surveillance médicale en compétition font état de la lutte anti-dopage.  
Depuis 2012, chaque parent de licencié mineur doit signer un document autorisant tout prélèvement nécessitant une technique invasive effectuée dans le cadre de la lutte contre le dopage. Le parent est également informé par les responsables de club que l'absence d'autorisation est assimilée à un refus de se soumettre, et est une infraction à la législation antidopage
- La formation pour l'organisation des contrôles antidopage et la formation des escortes, se fait au niveau régional par l'intermédiaire des formations mises en place par les DRJSCS et les CROS. Le constat est qu'elles sont peu suivies par les organisateurs de la FFCO. Des formations internes à la FFCO pour les organisateurs vont être mises en place.
- La prévention contre le dopage des sportifs de haut niveau, est faite chaque année, au niveau fédéral. Sont concernés, les SHN et sportifs en liste « espoir », ainsi que les sportifs non listés en groupe fédéral et en structure du PES.
  - Les sportifs ne sont inscrits sur liste ministérielle et ne peuvent faire partie d'un groupe fédéral qu'après avoir signé leur engagement dans la lutte anti dopage. Chaque sportif s'engage à avoir pris connaissance et accepté contre signature les règles antidopage de l'IOF (fédération internationale d'orientation), le règlement haut niveau et de la charte du sportif de haut niveau, qui mentionne le respect obligatoire des règles anti dopage.
  - A chaque compétition internationale, les règles à respecter dans le cadre de la lutte anti dopage et lors des contrôles sont rappelés aux sportifs. En cas de contrôle anti dopage, les sportifs contrôlés sont accompagnés d'une personne de l'encadrement médical.



- La commission médicale informe, aide si besoin et suit les sportifs de haut niveau faisant partie du système de localisation ADAMS de l'agence mondiale anti dopage (WADA).
- Chez les sportifs du groupe France moins de 18 ans, lors des stages fédéraux, la formation est faite par le médecin qui encadre le stage.  
L'information se fait davantage sous forme de discussion, en stage et dans les structures du PES. Les pôles font aussi appel pour des réunions de prévention contre le dopage et les conduites à risques au médecin coordonnateur des DRJSCS.
- Dans un cadre plus général de prévention des conduites à risques, des informations, davantage sous forme de mises en garde, sont transmises aussi en stage fédéral sur les compléments alimentaires et les boissons énergisantes et
- Les entraîneurs fédéraux et les CTS, ont une information dans le cadre de la formation continue des entraîneurs sur les conduites à risques, dopage, drogue en particulier le cannabis et l'alcoolisation paroxystique, à ne pas négliger non plus car certainement plus fréquente dans la pratique de notre sport que d'autres conduites à risques. Le but de cette formation est de leur permettre de gérer ces situations de manière plus efficace et de mieux les prévenir. Cette formation doit être reconduite.

### 3. Programme d'éducation et de prévention santé, dopage des orienteurs sur 3 thèmes privilégiés

- Mise en place d'un module de formation sur les problèmes sanitaires dus aux conditions de pratiques en nature, prévention et conduite à tenir :
  - en premier lieu pour la course d'orientation :
  - les tiques : prévention des maladies transmises par les tiques : information sur les tiques et les maladies transmises par les tiques (en particulier maladie de Lyme et méningo-encéphalite à tiques).
  - les réactions allergiques plantes, insectes..., les conditions climatiques (chaud, froid etc...)
  - Formation obligatoire aux gestes de premiers secours : « Les 1° gestes qui sauvent »
  - La prévention du dopage et des conduites à risques
- Publics concernés :
  - dans le cadre des diplômes fédéraux à tous les niveaux de formation fédérale : animateur, moniteur et entraîneur
  - aux sportifs de haut-niveaux et aux groupes France lors des stages ou week-ends haut niveau
  - à tous les licenciés
- Moyens :
  - programme de formation et fiches pédagogiques adaptées aux différents publics
  - information par le magazine fédéral et le site internet
  - s'appuyer sur les formations existantes pour les premiers secours
- Objectif et Evaluation :
  - tous les futurs « brevetés fédéraux » doivent avoir reçu une formation sur ces sujets dans leur cursus d'études ainsi que tous les sportifs des groupes France sur l'olympiade
  - taux de « formés »/participants

### 8. Relations internationales

La France a retrouvé une place conforme à son rang au sein de l'IOF avec une présence au sein de nombreuses commissions et au sein du Council. Ses représentants devront s'engager à y assurer le rayonnement de notre fédération de par leur investissement et leur qualité de travail.

Après avoir décidé de se retirer de la coupe des Pays latins il y a quelques années, du fait de l'éloignement de certaines compétitions (ex Amérique du sud), il convient en remplacement désormais de participer aux championnats du COMOF (Confédération des pays méditerranéens de course d'orientation) qui sont plus proches géographiquement. Cette participation de la France au sein du COMOF est politiquement très importante. Il est prévu que la France organise le championnat du COMOF en 2019

